

INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales, la Ville de Bourg en Bresse publie ci-dessous les données synthétiques en euros relatives à sa situation financière (compte administratif 2021).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate Collect. locales chiffres 2021, communes de 20 000 à moins de 50 000 hab (comptes de gestion 2019)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 240,90	1 212,00
2	Produit des impositions directes/population	642,78	670,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 478,78	1 405,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	323,02	301,00
5	Encours de dette/population	817,42	1 018,00
6	DGF/population	186,06	202,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	64,17%	62,40%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	91,82%	93,40%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	21,84%	21,40%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	55,28%	72,40%